CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36919** **VALABLE JUSQU'AU** **29/09/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1991

Raison sociale : BOVAGNE FRERES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/05/2015

Capital : 250 000

220 CHEMIN D'EVORDES
ZAE DE LA DRIZE
74160 COLLONGES-SOUS-SALEVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS

Siret : 383 713 450 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8401056

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10794326404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10794326404

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/09/2026

Téléphone : 04 50 43 71 54 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BOVAGNE NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.bovagne.freres.com

E-mail : info@bovagne-freres.com

Effectif moyen : 52 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 32 762 418 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	52	10/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 08:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.